

# PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

## DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

### Pour une première inscription à l'Université de Limoges

- 1 photo d'identité (merci d'indiquer vos nom et prénom au verso)
- Autorisation pédagogique (courrier d'acceptation d'entrée en formation ou diplôme ou relevé de notes ou arrêté de VAP/VAE...)
- Photocopie du baccalauréat ou titre équivalent
- Photocopie du dernier diplôme obtenu permettant l'accès à la formation, ou dernier relevé de notes
- Numéro INE (ou BEA, N° National Etudiant) **(1)**  
Fournir un document mentionnant ce numéro : relevé de notes, certificat de scolarité...
- Photocopie de votre carte d'identité, ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Attestation de recensement ou certificat JAPD ou JDC (uniquement pour les moins de 25 ans) **(2)**
- Attestation de sécurité sociale **à jour** délivrée par votre caisse d'assurance maladie
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (à demander à votre assureur) **(3)**
- Dernier avis d'imposition pour une exonération éventuelle en cas de prise en charge financière personnelle (barème consultable sur [www.unilim.fr/dfc](http://www.unilim.fr/dfc))
- Chèque bancaire pour le règlement des droits d'inscription universitaires à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Limoges **(4)**
- Formulaire de prise en charge de la Direction de la Formation Continue complété et signé
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Formulaire d'engagement charte des examens, charte et logiciel anti-plagiat, règlement d'usage des ressources informatiques complété et signé

#### ➤ Pour les demandeurs d'emploi

- Avis de situation de moins de 3 mois délivré par Pôle Emploi ou tout document mentionnant votre numéro Pôle Emploi et le code postal de votre agence

### Si vous êtes déjà inscrit à l'Université de Limoges

- Autorisation pédagogique (courrier d'acceptation d'entrée en formation ou diplôme ou relevé de notes ou arrêté de VAP/VAE...)
- Photocopie du (des) diplôme(s) obtenu(s) si vous avez étudié dans des établissements extérieurs depuis votre dernière inscription à l'Université de Limoges
- Photocopie de votre carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Attestation de sécurité sociale **à jour** délivrée par votre caisse d'assurance maladie
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (à demander à votre assureur) **(3)**
- Dernier avis d'imposition pour une exonération éventuelle en cas de prise en charge financière personnelle (barème consultable sur [www.unilim.fr/dfc](http://www.unilim.fr/dfc))
- Chèque bancaire pour le règlement des droits d'inscription universitaires à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Limoges **(4)**
- Formulaire de prise en charge de la Direction de la Formation Continue complété et signé
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Formulaire d'engagement charte des examens, charte et logiciel anti-plagiat, règlement d'usage des ressources informatiques complété et signé

#### ➤ Pour les demandeurs d'emploi

- Avis de situation de moins de 3 mois délivré par Pôle Emploi ou tout document mentionnant votre numéro Pôle Emploi et le code postal de votre agence

- (1)** Le N°INE est **OBLIGATOIRE** sauf si votre baccalauréat ou vos études sont antérieures à 1994 ou si vous n'avez pas fait d'études en France. Ce numéro se trouve sur vos relevés de notes. Il se compose de 11 caractères chiffres et/ou lettres.
- (2)** En cas de perte : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/perde-du-certificat>
- (3)** Nécessaire uniquement si votre formation comprend un stage pratique
- (4)** Les Droits d'Inscription sont à fournir **OBLIGATOIREMENT** avec votre dossier. En cas de remboursement par un tiers, un justificatif vous sera remis avec vos certificats de scolarité.